

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Patrimoine

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0000992042 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds est de rechercher une augmentation du capital, au travers d'investissements sur les marchés de taux et d'actions, sur un horizon de placement supérieur à 5 ans, tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle du portefeuille à 12%.

Le gérant du Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion en s'exposant à différentes classes d'actifs (taux, crédit, actions, change, matières premières) via l'utilisation d'OPC ou de titres vifs (titres de créances et instruments du marché monétaire) et d'instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'objectif de performance et de volatilité visé par l'objectif de gestion du Fonds est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Ainsi, le Fonds pourra être exposé :

-aux marchés actions de 0% minimum à 75% maximum de l'actif net du Fonds sous forme d'OPC investis en actions de toutes tailles de capitalisations de la zone euro et internationale et de dérivés, et dans la limite de 20 % via des actions.

-aux marchés de taux et monétaires de 25% minimum à 100% maximum de l'actif sous forme d'OPC (dans la limite de 45% de l'actif net pour les OPC investis en titres spéculatifs High Yield ou non notés), de dérivés, de titres pris en pension, d'obligations, de titres de créance négociables ou d'instruments du marché monétaire dont de 0 à 20% de son actif net en obligations, titres de créance négociables ou instruments du marché monétaire dont la notation par une agence de notation officielle pourra être < BBB- donc High Yield ou non notés (S&P ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne de la Société de Gestion). Ces titres seront émis par des Etats ou des sociétés faisant partie de l'OCDE.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

L'exposition maximale aux marchés émergents sera limitée à 25% de l'actif net du Fonds.

A titre accessoire, le Fonds pourra être exposé aux marchés des matières premières via des OPC ayant comme secteur d'investissement les matières premières, et dans la limite de 10% dans des OPC appliquant des stratégies alternatives.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 100 % de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, et, (ii) jusqu'à 30 % de l'actif du Fonds, en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par les Sociétés de Gestion du Groupe ODDO BHF (jusqu'à 100%) et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou conditionnels et effectuer des opérations de gré à gré dans le but d'une couverture et/ou d'une exposition des risques de taux, actions et change du portefeuille (futures, options, swap, contrat de charge à terme) et en couverture uniquement du risque de crédit (crédit default swaps à titre accessoire).

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change, avec une limite à 25% concernant les devises des pays émergents.

Le Fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments intégrant des dérivés afin de couvrir et/ou augmenter l'exposition du portefeuille aux risques de taux et/ou crédit et/ou actions (bons de souscriptions, warrants).

L'exposition maximale tous marchés confondus (taux/crédit/actions/change/matières premières) pourra atteindre 200% de l'actif net du Fonds.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 17h45 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour ouvré suivant.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :

Le Fonds présente un niveau de risques important dû à l'allocation flexible de ses investissements:

- investissement allant jusqu'à 75% de son actif net en OPC actions de toute taille de capitalisation boursière ;
- investissement de 25% à 100% en produits de taux de toute maturité, d'émetteurs publics ou privés, de la zone euro ou et/ou internationale.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,99 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	15% TTC de la performance nette du Fonds au delà de 5% de performance annuelle. Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %
------------------------------	--

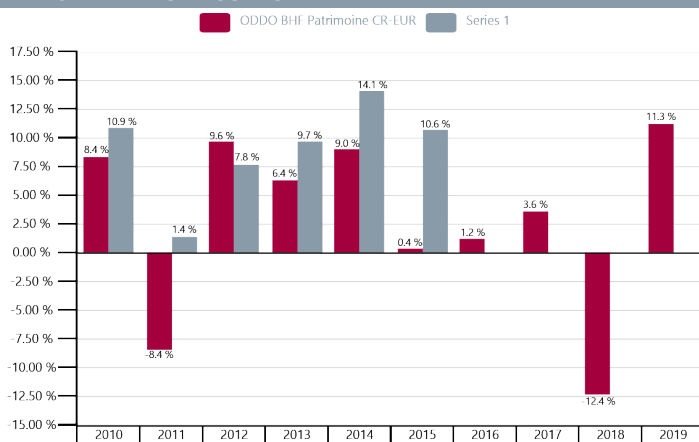
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en avril 2019.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 02/10/1998.

La devise de référence est EUR.

Jusqu'au 31/08/2009 l'indicateur de référence était 50% EONIA + 30% MSCI EMU + 20% MSCI World ex EMU puis jusqu'au 31/03/2015, l'indicateur de référence était 50% MSCI World (EUR, Net Return) dividendes réinvestis + 50% JPM Global Euro Hedged coupons réinvestis. La stratégie d'investissement du Fonds a été modifiée 31/08/2009. Entre le 31/03/2015 et le 17/04/2016, l'indicateur de référence était Eurozone HICP ex Tobacco + 3%. Depuis le 18/04/2016, le Fonds n'a plus d'indicateur de référence.

Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en oeuvre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.